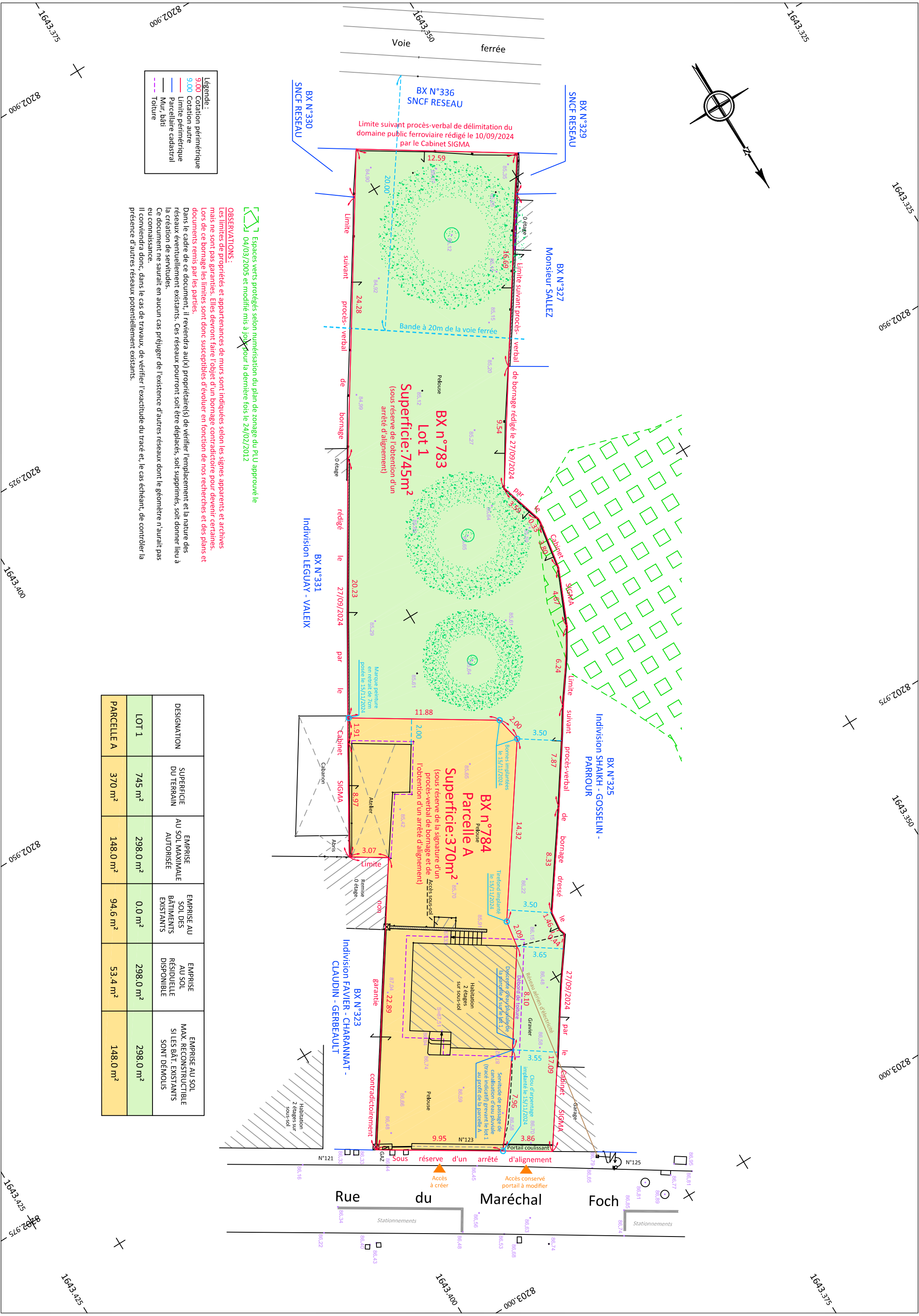




Légende:

9.00

Cotation périmétrique

9.00

Cotation autre

—

Limite périmétrique

—

Parcelle cadastrale

—

Mur, bâti

Toiture

 Espaces verts protégés selon numérisation du plan de zonage du PLU approuvé le 04/03/2005 et modifié mis à jour pour la dernière fois le 24/02/2012

OBSERVATIONS:

Les limites de propriétés et appartenances de murs sont indiquées selon les signes apparents et archives mais ne sont pas garanties. Elles devront faire l'objet d'un bornage contradictoire pour devenir certaines. Lors de ce bornage les limites sont donc susceptibles d'évoluer en fonction de nos recherches et des plans et documents remis par les parties.

Dans le cadre de ce document, il reviendra au(x) propriétaire(s) de vérifier l'emplacement et la nature des réseaux éventuellement existants. Ces réseaux pourront soit être déplacés, soit supprimés, soit donner lieu à la création de servitudes.

Ce document ne saurait en aucun cas prêter de l'existence d'autres réseaux dont la géométrie n'aurait pas eu connaissance.

Il conviendra donc, dans le cas de travaux, de vérifier l'exactitude du tracé et, le cas échéant, de contrôler la présence d'autres réseaux potentiellement existants.

DESIGNATION	SUPERFICIE DU TERRAIN	EMPRISE AU SOL MAXIMALE AUTORISÉE	EMPRISE AU SOL DES BÂTIMENTS EXISTANTS	EMPRISE AU SOL RÉSIDUELLE DISPONIBLE	EMPRISE AU SOL MAX. RECONSTRUCTIBLE SONT BÂT EXISTANTS SONT DÉMOLIS
LOT 1	745 m²	298,0 m²	0,0 m²	298,0 m²	298,0 m²
PARCELLE A	370 m²	148,0 m²	94,6 m²	53,4 m²	148,0 m²